

Agri Invest - Investissements Productifs
Programmation 2023-2027 - Appel à projets n°3



Bâtiments neufs et extensions génisses, vaches laitières et bovins viande, robots de traite et salles de traite avec équipements de traite neuf : dépenses forfaitaires

Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses forfaitaires
1- Dépenses forfaitaires	Bâtiments neufs et extensions génisses, bovins lait et bovins viande	Montant forfaitaire au m ² . Les dépenses éligibles comprennent : le terrassement, le gros oeuvre et la maçonnerie, la charpente, les menuiseries, les aménagements intérieurs et les équipements. Les travaux relatifs à la charpente, la couverture doivent être effectués par des professionnels (fourniture de matériaux et main d'oeuvre). (CF Appel à projets 3)	225€/m ²
	Bloc de traite EPI	Construction salle de traite bâtiment neuf compris, avec achat d'un équipement de traite neuf (matériel d'occasion non éligible). Montant de dépense forfaitaire, en €/ vache laitière (fournir l'inventaire EDE et remplir sur la plateforme le nombre de vaches concernées par le projet). Les dépenses éligibles comprennent les options courantes et la construction : le terrassement, le gros oeuvre et la maçonnerie, la charpente, les menuiseries, les aménagements intérieurs et les équipements. Les travaux relatifs à la charpente et la couverture doivent être effectués par des professionnels (fourniture de matériaux et main d'oeuvre). (CF Appel à projets)	1800 € par vache laitière
	Bloc de traite TPA		1900 € par vache laitière
	Bloc de traite ROTO		3100 € par vache laitière
	Première installation d'un robot de traite installé et équipé	Première installation d'1 robot. Toutes options comprises. Electricité et plomberie comprises. Non inclus dans le forfait : chaîne d'alimentation, barrières, poteaux ou box d'attente, maçonnerie. (Passage d'une salle de traite -> robot de traite) <i>Fournir tableau d'ammortissemens</i>	120 000 €
	Première installation de plusieurs robot(s) de traite installé(s) et équipé(s)	Première installation de 2 robots ou plus. Toutes options comprises. Electricité et plomberie comprises. Non inclus dans le forfait : chaîne d'alimentation, barrières, poteaux ou box d'attente, maçonnerie. (Passage d'une salle de traite -> robot de traite) <i>Fournir tableau d'ammortissemens</i>	180 000 €
	Renouvellement d'1 robot de traite amorti	Renouvellement de 1 robot de traite amorti. Toutes options comprises. Electricité et plomberie comprises. Non inclus dans le forfait : chaîne d'alimentation, barrières, poteaux ou box d'attente, maçonnerie. <i>Fournir tableau d'ammortissemens</i>	108 000 €
	Renouvellement de plusieurs robots de traite amortis	Renouvellement de 2 robots ou plus amortis, Toutes options comprises. Electricité et plomberie comprises. Non inclus dans le forfait : chaîne d'alimentation, barrières, poteaux ou box d'attente, maçonnerie. <i>Fournir tableau d'ammortissemens</i>	180 000 €

Bâtiments neufs et extensions génisses, vaches laitières et bovins viande, robots de traite et salles de traite avec équipements de traite neuf : dépenses forfaitaires (suite)			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses forfaitaires
1- Dépenses forfaitaires	Installation d'un robot de traite supplémentaire	Installation d'1 robot supplémentaire. Toutes options comprises. Electricité et plomberie comprises. Non inclus dans le forfait : chaîne d'alimentation, barrières, poteaux ou box d'attente, maçonnerie. <i>Fournir tableau d'ammortissement</i>	95 000 €
	Installation de plusieurs robots de traite supplémentaires	Installation de 2 robots supplémentaires ou plus. Toutes options comprises. Electricité et plomberie comprises. Non inclus dans le forfait : chaîne d'alimentation, barrières, poteaux ou box d'attente, maçonnerie. <i>Fournir tableau d'ammortissement</i>	135 000 €

Rénovation bâtiments génisses, vaches laitières et bovins viande sur devis			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
2 - Rénovation bâtiments génisses et bovins	Rénovation et aménagement des bâtiments génisses, vaches laitières et bovins viande	Pour aménager et réaménager les bâtiments existants (ou neufs ne correspondant pas aux forfaits) : Terrassement, maçonnerie, charpente, couverture, isolation, aménagements et revêtements intérieurs, cloisonnement, bardage, menuiseries et électricité... Les travaux relatifs à la charpente et la couverture doivent être effectués par des professionnels (fourniture de matériaux et main d'oeuvre).	Sur devis

Equipements et aménagements de traite seuls sur devis			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
3- Traite	Equipement de traite seul	Achat d'un équipement de traite seul (ajout de poste, nouveau matériel...). Consommables non éligibles.	Sur devis
	Construction zone de traite seule, aires d'attente, zones autour du robot.	Cas de dépense sur devis lorsque les coûts forfaitaires ne sont pas applicables : - bâtiment traite (maçonnerie, charpente....) si matériel de traite d'occasion ; - maçonnerie aménagement salle de traite neuve dans un bâtiment existant ; - maçonnerie autour du robot ; - maçonnerie aire d'attente. Les travaux relatifs à la charpente et la couverture doivent être effectués par des professionnels (fourniture de matériaux et main d'oeuvre).	
	Stockage du lait	Les travaux et aménagements liés au stockage du lait. Tank tampon et Tank à lait non éligibles.	
	Systèmes de lavage	Les systèmes de lavage de la salle de traite et des locaux, installations de recyclage des eaux de lavage.	
	Barrière poussante, tubulaires	La barrière poussante, et tous les tubulaires du bloc traite.	

Bâtiments neufs, extensions et rénovation de bâtiments sur devis			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
4- Bâtiments neufs, extensions et rénovation de bâtiments sur devis	Bâtiments neufs et extensions, petits ruminants et veaux de boucherie	Sur devis : Terrassement, maçonnerie, charpente, couverture, isolation, aménagements et revêtements intérieurs, cloisonnement, bardage, menuiseries et électricité... Les travaux relatifs à la charpente, la couverture doivent être effectués par des professionnels (fourniture de matériaux et main d'oeuvre).	Sur devis
	Bâtiments tunnels ruminants		
	Bâtiments neufs, extensions et rénovation volailles de chair en IGP ou en agriculture biologique	Bâtiments de moins de 450m ² éligibles.	
	Rénovation et aménagement des bâtiments petits ruminants et veaux de boucherie	Pour aménager et réaménager les bâtiments existants: Terrassement, maçonnerie, charpente, couverture, isolation, aménagements et revêtements intérieurs, cloisonnement, bardage, menuiseries et électricité... Les travaux relatifs à la charpente, la couverture doivent être effectués par des professionnels (fourniture de matériaux et main d'oeuvre).	

Bâtiments neufs, extensions, rénovation sur devis pour les filières végétales exclusivement

Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
5- Bâtiments filières végétales	Serres froides	Tunnel simple ou multi-chapelle, multichapelle à double parois gonflables, tunnels d'hivernage, structure métallique et bâche. Main d'œuvre professionnelle éligible. Si terrassement, dalle éligible. Serres verre non éligibles.	Sur devis
	Bâtiments neufs, extensions ou aménagements d'un bâtiment pour une filière végétale	Pour le stockage des produits après récolte, le conditionnement en gros avant 1ere commercialisation, la conservation à température dirigée ou non pour les productions suivantes (Plant de pomme de terre, pommes de terre, légumes, fruits et produits horticoles...) ; quai de chargement. (stockage de matériel et/ou de consommables non éligible)	

Aménagement des bâtiments et des extérieurs toutes filières sur devis

Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
6- Aménagements des bâtiments et des extérieurs	Aménagement de sortie de bâtiment pour les animaux	Béton, trottoirs, empierrement	Dépense plafonnée à 5000€.
	Aménagements pour la ventilation naturelle	Système de bardage ou rideau ajouré automatique...	Sur devis
	Aménagements pour l'apport de lumière aux animaux	Aménagements permettant l'apport de lumière naturelle (puits de lumière, fenêtre) et système de programmation de lumière artificielle. Huisserie, visserie, perçage parois, fenêtre ou surfaces vitrées ou translucides ou rideaux polycarbonates et volets obturateurs.	
	Trappes d'accès volailles	Trappes d'accès au parcours extérieur si création de parcours , création des trappes normalisées, systèmes automatisation ouverture.	
	Jardins d'hiver volailles	Terrassement, maçonnerie (fondations éligibles), charpente, couverture, isolation, aménagements intérieurs (cloisonnement), bardage, menuiseries et électricité.	
	Poulaillers mobiles		
	Station mobile de conditionnement pour les filières végétales	Plancher anti dérapant, système hydraulique sous la remorque, bache de protection, Remorque non éligible.	
	Clôtures, piquets, grillages pour porc plein air	Doubles Clôtures semi-rigides, partiellement enterrées, équipements électriques, mise à la terre éligibles.	
	Cabane maternité et cabane d'engraissement des porcs	Cabanes maternité avec barres anti-écrasement.	
	Courettes porcs	Maçonnerie, tubulaire, quincaillerie, charpente, couverture, auges, abreuvoirs etc	
	Aménagement pour la mise en liberté des porcs		
	Filets anti grêle	Filières végétales	

Equipements des bâtiments sur devis			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
7- Equipements de bâtiments	Aménagements et équipements intérieurs	Cloisonnement des salles, cloisons amovibles, barrières fixes, barrières de manutention, auge, brosses, pédiluves, équipements nettoyage des pattes (vaches laitières et moutons notamment), logettes, tubulaires et accessoires. Caillebotis et supports, tapis, matelas, revêtements de sol de logettes, revêtements de sol caoutchouc...	Sur devis
	Cases collectives ou niches collectives	Logements modulables, niches porcelets, post sevrage ou veaux par exemple.	
	Cases et box pour la mise bas	Avec porte-seau ou abreuvoirs automatiques, parcs à agneaux, chevreaux ou veaux, avec claié ou barrière de passage sélectif si nécessaire.	
	Aménagement des maternités	Case relevable, case liberté...	
	Ligne d'alimentation, robots d'alimentation et tapis d'affouragement	Ligne d'alimentation, système d'alimentation automatisé, outil de mesure des consommations, automate ou robot distributeur de fourrage, d'aliments ou de fibres, distributeur automatique de concentrés DAC, tapis d'affouragement, griffe à fourrage. Bâtiment cuisine non éligible.	
	Equipements d'abreuvement	De l'arrivée d'eau jusqu'aux abreuvoirs (compteurs, pompe et réservoirs, systèmes de traitement de l'eau, surpresseurs, nourrices et canalisations), lignes d'abreuvement (type pipettes). Pompe à nez ou pompe électrique, tuyaux, filtration et traitement. Pompes de relevages de forages et de puits non éligibles.	
	Distribution du lait	Distributeur automatique de lait (DAL), louve, équipements de préparation et de distribution (lait et fibres - dont chariot) et/ou passage du seu à l'auge, taxi-lait, nourrisseurs.	
	Distribution des concentrés	Système de type culbuto pour les concentrés distribués au pré.	
	Systèmes de Paillage	Installation fixe de paillage automatisé, automoteur d'entretien et de paillage ou de distribution de la litière, pailleuse tractée ou portée. Balayeuses à logette.	
	Systèmes de ventilation économes en énergie	Hors rénovation énergétique (éligible sur le dispositif résilient) et hors renouvellement à l'identique. Ventilateurs basse consommation (à commutation électrique ou EC), échangeurs thermiques type VMC double flux, déshumidificateurs, destratificateurs d'air, entrées et sorties d'air, trappes et lanterneaux étanches et automatisés, variateurs de fréquence, boîtiers de régulation, capteurs et sondes, organes de commandes (verins, treuils...). Détalier la performance de l'équipement choisi dans le descriptif du projet.	
	Eclairages économes en énergie	Hors rénovation énergétique (éligible sur le dispositif résilient) et hors renouvellement à l'identique. Installation de lignes électriques pour éclairage basse consommation (éclairage fluocompact, éclairage LED, éclairage induction, détecteurs de présence, système de contrôle photosensible régulant l'éclairage en fonction luminosité externe...). Dispositif de programmation ou de temporisation de l'éclairage (consommables non éligibles). Détalier la performance de l'équipement choisi dans le descriptif du projet.	
	Systèmes de chauffage économes	Hors rénovation énergétique (éligible sur le dispositif résilient) et hors renouvellement à l'identique. Systèmes de chauffage économes et systèmes de régulation (boîtiers, capteurs et sondes, organes de commande) éligibles. Détalier la performance du mode de chauffage choisi dans le descriptif du projet. Systèmes de chauffage à énergie fossile non éligibles.	
	Groupe froid économe en énergie filières végétales	Pour le conditionnement ou le stockage pour les filières végétales. (hors rénovation énergétique)	
	Economies d'énergie dans le bloc de traite	Tank économe	
	Système volières	Dont perchoirs, plateformes, alimentation...	
	Equipements de perchage individuels des volailles	Perchoirs, plateformes...	
	Matériel d'entretien et de gestion de la litière	Recharge, aération, soufflerie.	

Autonomie des exploitations : FAF, tri/séchage/stockage sur devis			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
8- Autonomie des exploitations : FAF, tri/séchage/stockage	Fabrication d'aliments à la ferme	Equipements pour la fabrication à la ferme : Prénettoyeur, aplatisseur, broyeur, mélangeur, système de pesage, système automatisé de gestion, support big bag ou petit silo toile pour gestion temporaire des fabrications, vis de transfert, élévateur, tapis roulants, ventilateur, trémie métallique, fosse de réception béton, socle béton des cellules (cylindres en tôle ondulée) et socle béton des silos verticaux dédiés à la FAF, machine à soupe, local présoupe...	Sur devis
	Ouvrages de stockage liés à la FAF	Ouvrages de stockage de céréales à la ferme, de maïs grain ou de mélteil. Type silo verticaux, horizontal, silo couloir ou silo à plat dédiés à la fabrication à la ferme pour l'alimentation du bétail. Pour les silos à plat, seule la maçonnerie est éligible.	dépense plafonnée à 30000€
	Tri du grain à la ferme	Séparateur, nettoyeur, prénettoyeur, trieur à plat, trieur à grille à plat, trieur optique, trieur alvéolaire, table densimétrique, table à rebond, trieur optique, trieur à hélices ou toboggan, brosse à blé, épierreur.	dépense plafonnée à 30000€
	Séchage du grain à la ferme	Séchoir fixe, séchoir continu, souffleur, séchoir à plat, séchoir cyclique, ventilateur... Systèmes à énergie fossile non éligibles.	dépense plafonnée à 30000€
	Stockage du grain à la ferme	Equipements liés au stockage du grain à la ferme pour un gain d'autonomie : élévateurs à godet, trémie, vis à grains, suceuse à grains, cellules de stockage (par exemple cellules fixes ou modulables, circulaires ou hexagonales, cellules à fond conique, de type venticône, etc), stockage à plat, big bag hermétiques (sous CO2), conteneurs inox, silos verticaux, silos venticônes, boisseaux de stockage, vis sous tube, solutions de stockage ventilées, colonnes d'aspiration d'air, drains de ventilation, vis de ventilation. Eligible uniquement si combiné à un projet d'équipement de tri et / ou de séchage du grain à la ferme ou si ce type d'équipement est présent sur l'exploitation ou si tri / séchage pratiqués par l'exploitation (en individuel ou en collectif). Le cas échéant fournir la facture de l'équipement, de la prestation... et un plan détaillé. Si stockage combiné à systèmes à énergies fossiles non éligibles.	dépense plafonnée à 30000€

Equipements de bien être animal et de manipulation des animaux sur devis			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
9- Bien être animal	Brumisation	Brumisateurs	Sur devis
	Système d'alarme et de secours	Génératerice ou groupe électrogène fixe	
	Laveur d'air, déstratification de l'air en bâtiment	Brasseurs, ventilateurs, mixeurs et appareils de régulation	
10- Manipulation animaux	Tri, contention et circulation des animaux	Barrières, portes de tri, cornadis, cage de parage et d'intervention, bascule de pesée, caisses... Caisses et matériels de manipulation des animaux.	
	Parc de contention mobile et au champ		

Equipements et aménagements de gestion des effluents sur devis			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
11- Gestion effluents	Racleage et évacuation des déjections	Racleurs, aspirateurs (dont aspirateur à lisier), robots de racleage, hydrocurrage, évacuateurs, canal à lisier intérieur.	Sur devis
	Systèmes de séparation fèces - urines	Racleage en V avec canal central, racleage par rainures profondes type Magellan, séparateur de phase dont centrifugeuse	Sur devis
	Pompes, brasseurs pour les substrats	Pompes de transfert non éligibles.	Sur devis
	Couverture de fumières	Charpente, couverture, maçonnerie nécessaire à la charpente. Dalle et bardage non éligibles.	plafonnées à 150€/m ² maximum
	Couvertures de fosses non étanches au gaz	Couverture de fosse étanche à l'eau (structure, charpente, couverture) visant à limiter la dilution des effluents. Fosse non éligible.	plafonnées à 100€/m ² maximum
	Pré séchage des fientes en bâtiments volailles		Sur devis

Equipements pour améliorer l'ergonomie au travail sur devis			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
12 - Ergonomie	Equipements de lavage	Robots de lavage, automate de lavage des salles d'élevage ou des fosses, système de désinfection automatisé des salles (laveuse, thermonébulisateur, épandeur à chaux, nettoyeur haute pression, robot de lavage, nettoyeuse de caillebotis...).	Sur devis
	Equipements d'assistance au levage et à la manutention	Transpalette, chariots élévateurs, gerbeurs, tables élévatrices, exosquelette, brouettes à assistance électrique.	
	Systèmes de pesée/tri		
	Plancher mobile		
	Distributrice à farine	Matériel qui permet de distribuer l'aliment avec un tuyau dans les cabanes à cochons pour remplir les mangeoires. Il permet d'éviter de transporter des sacs d'aliment à la main. Deux systèmes, à vis et à air comprimé.	
	Dispositifs de relevage des équipements intérieurs		
	Rouleaux pour le déplacement des caisses lors de l'enlèvement		
	Equipements de stockage et d'hygiène des œufs		
	Pondoirs		
	Convoyeurs à œufs		
	Calibreuses-emballeuses		
	Marquage des œufs		
	Empileurs		
	Automates de réalisation des palettes d'œufs		
	Chariot de sortie de cadavres, chariot de réalisation des soins		
	Chariot ergonomique	Pour plantation, désherbage manuel, récolte...	
	Equipements anti poussière dans les bâtimens de conditionnement	Cabines de triage, système d'aspiration, brossage.	
	Chaine de réception, calibrage, triage, lavage et conditionnement des végétaux.	Chaine de conditionnement : calibreuse, peseuse, banc couseur, cercleuse, filmeuse, tapis de convoyage, palettiseur, vérin d'inclinaison de remorque, dépileur, remplisseur automatique de caisses ...	
	Rempoteuse		
	Plateau de pose au sol		
	Nacelles automatiques		
	Convoyeurs plantes horticoles		
	Planteuse avec option de réglage distance sur le rang		
	Robot autonome de distançage type TROOPER		
	Equipements innovants d'ergonomie		

Equipements "nouvelles technologies" sur devis			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
13- Nouvelles technologies	Système de surveillance à distance	Boîtiers, sondes, capteurs dont caméras de surveillance y compris système de contrôle à distance des silos. Abonnements non éligibles.	Sur devis
	Equipements nouvelles technologies de l'information et communication (NTIC)	Connexion et visualisation, modification des paramètres d'élevage à distance, détection électronique des animaux et la gestion du troupeau (installation et équipement des antennes et récepteurs) adaptés à l'identification électronique officielle.	

Bâtiments et équipements exclusivement dédiés aux apiculteurs, sur devis			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
14- Apiculture	Construction, rénovation de mielleries	Bâtiments pour l'extraction, la préparation et le stockage des produits de la ruche (miel, propolis, cire, pollen, gelée royale...)	Sur devis
	Bâtiment pour l'élevage du cheptel apicole	Locaux pour l'insémination, locaux pour le stockage et l'entretien du matériel d'élevage (ruches, cadres, hausses...)	
	Equipements pour l'élevage du cheptel apicole	Matériel d'insémination, couveuse, étuve, chaudière à cire...	
	Equipements pour l'extraction, la préparation et le stockage des produits de la ruche.	miel, pollen, gelée royale, propolis, cire...	
	Equipements de chambres froides ou chaudes et équipements de déshumidification.		
	Racks à palettes, rayonnages et rangements.		
	Équipements individuels de protection pour ruches	Type muselières de protection contre le frelon asiatique.	
	Équipements de piégeage des frelons asiatiques	selon étude de l'ITSAP	
	Assainissement et de recyclage de la cire d'opercule		
	Matériel de comptage de varroa		
	Pesée des ruches	Suivi des réserves alimentaires hivernales	
	Protection des ruches	Isolation – couvres cadres.	
	Traitements contre varroa	Ex : sublimateurs, applicateurs	
	Achat de pièges à coléoptère Aethina tumida		
	Conditionneurs de plaque de cire		
	Dispositif de gaufrage de la cire		

Dépenses immatérielles			
Catégories	Investissements éligibles	Commentaires	Dépenses
15 - Dépenses immatérielles	Dépenses immatérielles, frais généraux	Eligible uniquement en lien avec le reste du projet, non éligible seul. Dans la limite de 10% des dépenses présentées.	Sur devis